L’affiche sur le droit d’asile des primates fait scandale

18/04/2012 à 20h25

Une campagne d’affichage de la Citadelle de Besançon mettant en scène un lémurien avec la mention droit d’asile fait polémique dans la capitale régionale. « Un quiproquo », selon le directeur du site touristique le plus fréquenté de la région.

Pour annoncer et accompagner une manifestation consacrée à la protection des espèces en danger au muséum de la Citadelle, des affiches illustrées d’un lémurien, né sur place en 2008, ont été apposées sur une quarantaine de sucettes et une soixantaine de panneaux publicitaires à Besançon. Cette campagne assez massive d’une durée limitée (du 11 au 18 avril) a coûté 12 000 euros hors taxes. **Elle a été conçue par l’agence bisontine Dartagnan à l’origine, il y a quelques mois, de la campagne suggestive au profit de la saucisse de Morteau, « 20 centimètres de pur bonheur ».**

> *C’est le texte qui accompagne la photo du primate, « Droit d’asile ! Protégeons les espaces menacées », qui a suscité de nombreuses réactions indignées.*

En premier lieu, celle d'Europe Écologie Les Verts qui dénonce « le parallèle entre les singes et les demandeurs d'asile, plutôt mal venu dans le contexte social et électoral actuel ».
Les écologistes rappellent dans un communiqué que « les demandeurs d'asile sont des personnes qui ont fui leur pays en raison des persécutions qu'elles y ont subi ou risquaient de subir. De plus, le droit d'asile en France devient actuellement une politique de non droit ; le ministre de l'intérieur Claude Guéant a d'ailleurs annoncé en novembre 2011 une série de mesures de réforme du système d'asile qui annonce de nouvelles restrictions à une liberté fondamentale ».
Hier, ce sont une quinzaine d'associations comme la Ligue des droits de l'Homme, le Mrap, Terre des Hommes, Attac, La Cimade, le CCF, AC !, le Syndicat de la magistrature ou le Collectif de défense des droits et libertés des étrangers, qui en ont rajouté une couche à l'occasion d'une conférence de presse.

> *Ce collectif réclame le retrait de la campagne.**Tout en précisant qu'ils n'étaient pas des « censeurs »,***

les représentants associatifs ont fait savoir qu'ils ne pouvaient pas accepter qu'une affiche à caractère publicitaire fasse « le parallèle entre la protection d'espaces animales et un droit inscrit dans la Constitution pour protéger des demandeurs d'asile menacés dans leur pays ». (…)
Le directeur de la Citadelle va répondre au collectif en l'invitant au muséum. « Je suis un homme de dialogue et nous sommes tous des défenseurs d'actions généreuses », a noté Philippe Mathieu estimant que **« la polémique n'a pas de sens ».**

> *« Avec cette campagne, nous souhaitons attirer l'attention des publics sur l'enjeu de la préservation de la diversité des espèces, a rappelé Philippe Mathieu.*

On s’est posé la question d’éventuelles réactions, mais on a considéré que le terme asile dans le sens refuge ou abri était tout à fait adapté à notre action. » (…)
Le Pays